

Compteur électrique LINKY

-----fonctionnement-----

ERDF-Enedis a prévu de changer 35 millions de compteurs d'ici 2020.

Le déploiement a commencé en décembre 2015. Dans notre département, cela a démarré par Perpignan. La commune de Reynes est censée être équipée en 2018.

Actuellement, vous recevez un courant électrique répondant à une norme qui vous garantit une tension de 230V à une fréquence de 50Hz. Votre électricité est « propre » dans le sens où 50Hz est une fréquence basse dans le spectre sonore et donne lieu à de très faibles rayonnements électro-magnétiques.

Avec un compteur électro-mécanique (ceux avec la petite roue dentée), votre facturation s'établit sur le nombre de kWh consommés sans distinction de l'usage que vous en avez fait. Le prix de l'électricité est le même pour votre chauffage électrique, votre lave-vaisselle, votre éclairage, votre ballon d'eau chaude, votre fer à repasser, etc.

Avec un compteur électronique (ceux avec un écran digital), vous disposez d'options de facturation telles que heures creuses/heures pleines.

Vous envoyez votre relevé de compteur par la poste ou vous transmettez vos chiffres par internet. Une ou deux fois par an, un employé ERDF vient faire le relevé de votre compteur pour s'assurer que cela correspond à ce que vous avez transmis.

Nos compteurs actuels ont une durée de vie allant jusqu'à 60 ans.

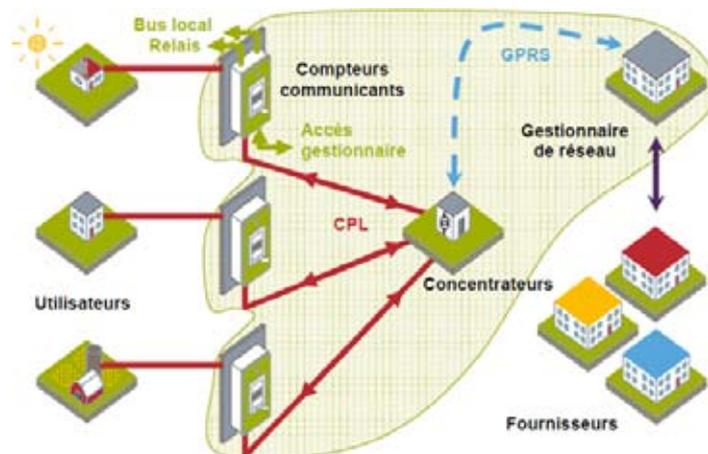


Schéma
compteurs
communicants

Les compteurs Linky sont dits communicants car ils communiquent entre eux, par grappes d'au minimum 50 et ils communiquent avec ERDF.

Ils ont une durée de vie annoncée de 15 ans et les concentrateurs, de 10 ans.

--> pour communiquer entre eux, ils utilisent un courant supplémentaire par rapport à celui de notre abonnement actuel, dit Courant Porteur de Ligne. Ce CPL permet de construire un réseau informatique sur le réseau électrique d'une habitation ou d'un quartier. Ce courant, qui se superpose à notre courant habituel, permet donc de faire circuler des informations telles démarrage ou arrêt du four micro ondes, lave vaisselle, radiateurs électriques, lumières, etc et permettra à ERDF de connaître très précisément nos habitudes de vie.

Les lignes en cuivre domestiques, les câbles de nos appareils ménagers (chaudière, grille pain, ordinateur...) sont adaptés au courant qu'ERDF nous a fourni jusqu'à présent.

Le Linky va émettre des fréquences de l'ordre du KHz (1000 Hz et +) jusqu'au MHz (1 000 000 Hz et +) dans des câbles cuivre « sous dimensionnés » qui ne sont pas faits pour de telles fréquences, d'où les risques

d'incendies ou de destruction de matériel (télé, Hifi, machines à laver, grille pain ou autre fonctionnant sur du 50Hz) générés par ces hautes fréquences. Les exemples et témoignages sont nombreux et assez parlants d'eux même.

J'en ai moi même recueilli un de la part d'un curiste d'Amiens la semaine passée (semaine 23).

Pour faire circuler ce CPL, il existe des cables blindés mais nos foyers n'en sont pas équipés.

Pour plus d'informations sur le CPL d'un point de vue technique, vous pouvez contacter monsieur Roger Hubert, électricien, au 06 13 71 98 26 ou au 04 68 05 32 76, en soirée plutôt.

Les fils passant dans les murs, le sol, le plafond, ces fréquences CPL génèrent un maillage de «micro ondes» dans toute la maison. De nombreux électriciens de terrain possèdent des appareils de mesures de champs électromagnétiques et peuvent faire le test.

Nos habitations deviennent donc elles-même une antenne et rayonnent le CPL, et ce, même à travers les murs et cloisons des voisins. A noter que le CPL va augmenter en MHzertz, avec l'arrivée de la 5G, et sera donc de plus en plus puissant.

--> un second niveau de communication est assuré par le réseau de téléphonie mobile GPRS entre le concentrateur (qui relie les compteurs entre eux) et ERDF.

Si on compte 7 hameaux à Reynes, il y aura au moins 7 concentrateurs donc 7 antennes GRPS, en plus des antennes de téléphonie existantes.

Pour les habitations isolées, ce sera 1 antenne de téléphonie mobile par habitation.

Les concentrateurs, placés souvent dans les transformateurs, génèrent d'importants champs électromagnétiques, et cela à hauteur d'homme.

--> Il faut également tenir compte du fait que si les consommateurs veulent bénéficier de certains avantages, ou tout simplement tenter de baisser leur facture, on va leur conseiller de connecter leurs appareils domestiques. Ces appareils connectés communiqueront directement avec le Linky par le biais d'un radio-émetteur (module ERL), renforçant le brouillard électromagnétique de l'environnement. Idem pour les personnes qui demanderont l'affichage téléporté (ceux qui n'ont pas Internet).

Voilà donc le fonctionnement du compteur Linky et de ses annexes explicité.

La fourniture d'électricité ne nécessite ni CPL, ni antenne relais. Nos appareils fonctionnent, nous avons la lumière et tout ce qui nous est nécessaire avec notre compteur actuel.

Le Linky pourrait fonctionner comme le net, par la fibre ou le câble, sans danger pour les humains...

A ce jour, le compteur Linky n'apporte pas d'avancée technologique pour les usagers. Il n'améliorera pas la qualité de vie des habitants.

Il permet à ERDF de couper ou mettre le courant sans déplacement d'un technicien (et donc sans s'assurer de visu de la sécurité du câblage du disjoncteur), de changer la puissance de l'abonnement et de faire les relevés.

Le consommateur n'en tire aucun avantage.